



Pour reconquérir le social : face au diktat de la finance et des multinationales, mobilisons nous massivement le 1er mai 2013



Progrès social Transformation de la société
Solidarité internationale Paix et désarmement



C'est en juillet 1889, lors du Congrès de l'Internationale socialiste, que naît l'idée d'une journée internationale des travailleurs. Le 1er mai devient une journée mondiale qui permet au monde du travail de manifester pour exprimer ses revendications sur les questions de salaires, de droits sociaux, d'amélioration des conditions de travail. Aujourd'hui encore, face à l'offensive généralisée du Capital contre les garanties individuelles et collectives et la destruction des conquêtes sociales, sous prétexte de crise économique, de renflouement de la dette publique et de compétitivité, cette journée de mobilisation pour le progrès social, la solidarité et la paix est plus que nécessaire pour faire entendre la voix des populations du monde entier.

Le thème fallacieux du « coût du travail » mis en avant pour détruire le Code du travail, les emplois, baisser les salaires, exonérer les entreprises des cotisations sociales, n'est qu'une mystification du patronat pour augmenter toujours plus les profits et remplir ainsi les poches des actionnaires. La crise économique, la dette publique ne sont que des prétextes pour détruire un peu plus les services publics, les rendre rentables et les faire entrer de plein pied dans la concurrence libre et non faussée en cédant des pans entiers aux officines privées. Ce sont aussi des arguties pour demander toujours plus de sacrifices aux populations alors que patrons et actionnaires continuent de s'enrichir.

En France, cela se traduit par :

La transcription de l'ANI injustement qualifié de « sécurisation de l'emploi » dans la loi. Cet accord scélérat signé par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC en connivence avec le MEDEF entraîne la destruction du Code du Travail, des accords de branches et des conventions collectives, voire à terme des statuts. Avec pour conséquences : hyper flexibilité du travail, hausse de la précarité avec le CDI, mobilité forcée, hausse du temps de travail, licenciements facilités, baisse des salaires, dégradations des conditions de travail, baisse des recours et des droits des salariés notamment en cas de licenciement.

La remise en cause de la protection sociale. D'une part sur le volant de la politique de la famille avec une attaque inédite contre les allocations familiales qui, jusqu'alors, étaient universelles et sans condition de revenu assurant ainsi l'égalité de traitement. D'autre part avec la relance de la pseudo négociation sur les retraites. Déjà l'accord signé sur les régimes complémentaires ARRCO et AGIRC entérine une évolution du point inférieur à l'inflation sur une période de 5 ans. Mais les débats qui devraient s'ouvrir en juin porteront une nouvelle fois sur l'allongement de la durée de cotisation (que le pouvoir en place avait largement dénoncé lorsque la loi était proposée par le

gouvernement Fillon) et sur une nouvelle baisse des pensions.

La continuité dans la destruction des services publics. La fin de la RGPP et son remplacement par la MAP (Modernisation de l'Action Publique) n'améliore en rien la situation des services publics. Le gouvernement envisage de faire 60 milliards d'économie. Pour « protéger » certains secteurs comme l'éducation, d'autres seront irrémédiablement encore plus touchés. Le projet de l'Acte III de la décentralisation, en transférant des responsabilités de l'Etat aux collectivités territoriales sans en faire de même avec les budgets, va avoir un impact sur les emplois de fonctionnaires territoriaux mais aussi très certainement sur les impôts locaux ce qui baissera encore un peu plus le pouvoir d'achat des français.

La destruction massive de l'emploi industriel. Malgré les nombreux cadeaux fait aux entreprises (nouvelle exonération des cotisations patronales de 20 milliards, ANI, etc.) les plans dit sociaux continuent de pleuvoir et les ruptures conventionnelles sont légions.

La hausse annoncée de la TVA. Le candidat Hollande la jugeait « inopportune, injuste, infondée et improvisée » mais le président la confirme pour 2014.

LE PATRONAT DEFEND SES INTERETS

DEFENDONS NOS INTERETS DE SALARIES ET DE RETRAITES

Ils veulent nous mettre en concurrence

Ils nous imposent l'austérité

Ils provoquent la récession

Ils provoquent le chômage

Ils bafouent les droits syndicaux et les libertés

Ils spéculent

Ils sécurisent les employeurs et flexibilisent les salariés

Opposons leur notre solidarité

Revendiquons l'augmentation des salaires

Créons une dynamique économique et sociale de progrès par une autre répartition des richesses produites par le travail

Nous voulons revaloriser le travail et développer l'emploi industriel et public

Imposons une extension des droits, des libertés et de la démocratie

Dirigeons l'argent vers l'investissement productif

Revendiquons une véritable Sécurité Sociale Professionnelle pour tous les salariés

L'argent existe! En France, les 24 personnes les plus fortunées s'accaparent à elles seules 142,84 milliards d'euros. Pour exemple, Bernard Arnault cumule 29 milliards d'euros soit 2,2 millions d'années de SMIC. À cela se rajoutent 366 milliards d'euros en trésors de guerre qui sont dans les caisses des entreprises cotées en Bourse ainsi que les 172 milliards de niches fiscales et sociales complétés des 20 milliards servis sur un plateau par le 1er ministre à l'automne dernier.

C'est pourquoi la CGT du Loir et Cher revendique une autre répartition des richesses qui se traduit par:

- une véritable augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux d'au moins 400€ et l'instauration d'un nouveau statut du travail salarié,
- L'abrogation de la loi transposant l'ANI de janvier 2013,
- L'arrêt des suppressions d'emplois, des délocalisations et le développement de l'emploi stable et qualifié, à temps plein, notamment pour la réindustrialisation du département, l'investissement dans la recherche et l'innovation,
- La reconquête de véritables services publics de qualité et de proximité et la création de postes statutaires pour répondre aux besoins de la population,
- Le renforcement de notre sécurité sociale solidaire,
- L'abrogation de la loi HPST, des lois sur les retraites votées depuis 1993,
- La suppression des exonérations fiscales et sociales des entreprises,
- Un véritable contrôle des aides publiques aux entreprises

Le 1^{er} Mai 2013 sera également l'occasion d'affirmer notre volonté de mettre fin aux discriminations, au racisme, à la xénophobie, à l'homophobie et de réaffirmer notre soutien aux peuples qui se battent pour leur liberté, nos exigences de désarmement et de paix et particulièrement l'arrêt des massacres en Syrie et du conflit au Mali.

L'Union Départementale CGT du Loir-et-Cher appelle l'ensemble des salariés du public et du privé, les privés d'emploi, les retraités à se mobiliser pour porter ces revendications et à venir d'ors et déjà manifester

le mercredi 1er mai 2013

A 10h30 à Blois devant les escaliers Denis Papin

A 10h30 à Romorantin devant la Halle